

1. Liste indicative des interventions de l'ACDI et des partenaires dans les domaines des droits de la personne, de la démocratisation et du bon gouvernement

La présente note expose de manière générale les types d'interventions que l'ACDI appuie dans les domaines des droits de la personne, de la démocratisation et du bon gouvernement, les organismes par l'intermédiaire desquels elle exécute ses programmes ainsi que les partenaires des pays en développement avec lesquels elle collabore.

Types d'intervention

L'ACDI soutient un large éventail d'initiatives en vue d'atteindre les objectifs dans les domaines des droits de la personne, de la démocratisation et du bon gouvernement. Citons certaines de ces initiatives visant les buts suivants :

- renforcer la capacité d'organismes de la société civile de défendre certaines causes, y compris la création de capacités en vue d'une analyse indépendante sur les plans sociaux, économiques et politiques, par une formation, l'assistance technique, la participation à des conférences et le réseautage à l'échelle internationale;
- renforcer le volet prestation de services au sein d'organismes de la société civile, par le financement du développement institutionnel et d'initiatives liées à des programmes répondant à des besoins précis, par exemple, la défense des droits juridiques des enfants de la rue, un soutien humanitaire et juridique en faveur de prisonniers politiques et de leurs familles, les préoccupations des autochtones en ce qui a trait aux droits de la personne, et l'éducation aux droits de la personne;
- accroître la participation des femmes et celle d'autres groupes marginalisés à la société civile et, de manière plus générale, au processus politique par l'entremise d'un soutien à des programmes d'éducation et de sensibilisation, et au moyen de l'élaboration de politiques;
- élargir la place de médias indépendants et sérieux au moyen de la formation, de l'assistance technique et de l'établissement de liens entre journalistes;
- améliorer le fonctionnement des systèmes juridique et judiciaire, par exemple, en dispensant une formation aux juges et aux praticiens, en fournissant du matériel, des locaux et de la documentation (lois, études juridiques), et en publiant les statuts et les recueils de jurisprudence;
- soutenir la création et le renforcement des institutions nationales de défense des droits de la personne comme les commissions des droits de la personne et les ombudsmans;
- soutenir les commissions d'enquête et les observateurs chargés de veiller au respect des droits de la personne;
- soutenir la réforme des forces policières et de sécurité, la création de nouvelles forces dans le cadre des processus de paix, et la formation du personnel;
- soutenir la réforme du droit, par exemple en ce qui concerne l'égalité entre les sexes, les droits fonciers, le droit de la